

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PERSONNELS & ÉTUDIANTS DU MARDI 27 JANVIER

Une AG de l'ensemble de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (une centaine de personnels, environ 400 étudiants) s'est tenue le mardi 27 janvier à 12h30 sur le site Tréfilerie (amphi J0-1).

Elle a présenté un état de la mobilisation : deux UFR en grève, deux UFR en grève administrative, grève des étudiants de Tréfilerie. Elle a présenté un bilan de la mobilisation au niveau régional (AG inter-sites à Lyon du 20 janvier) et au niveau national (coordination nationale du 22 janvier à Paris-I). Elle a rappelé les motions déjà votées lors des AG précédentes et porté au vote trois nouvelles motions :

Nouvelles motions

Doctorants : Nous sommes pour le retrait du projet de contrat unique de doctorant qui abroge le contrat d'allocataire de recherche et celui de moniteur. (abst. 30 / contre : 3)

Vacataires, contractuels & autres précaires : Dénonciation de la précarité des emplois de vacataires, contractuels & autres précaires. Nous demandons la mise en place d'un plan de titularisation de ces personnels.

Mesure immédiate : mensualisation, et non annualisation, des vacances, fiches de paie concordant avec les services effectués. (abst. : 18 / contre : 1)

Défense de la laïcité : Dénonciation de la convention avec le Vatican. (abst. : 19 / contre : 6)

Les personnels présents lors de l'assemblée générale ont voté la grève de tous les personnels dès aujourd'hui et un appel à tous les personnels pour tenir des AG dans les composantes pour voter la grève. (pour : 72 / abst. : 14 / contre : 3)

L'ensemble de l'assemblée générale (personnels et étudiants) a apporté son soutien à ce vote (abst. : 35 / contre : 18)

Rappel des motions déjà votées

1) Sur la réforme des concours :

Retrait du projet de réforme des concours d'enseignement. Refus de participer à l'élaboration des maquettes. Demande au C.A. et au président de l'université de ne pas transmettre celles-ci.

Demande d'ouverture de véritables discussions pour l'amélioration de la formation des enseignants. (*Vote à l'unanimité*)

2) Sur le projet de décret relatif au statut des enseignants-chercheurs, modifiant le décret de 1984 :

Abandon du projet de modification du décret statutaire de 1984. Opposition :

- aux pleins pouvoirs des présidents d'université / directeurs d'établissement ;
- à une modulation des services ;
- à la dépossesion du CNU de tout rôle de gestion nationale des carrières des enseignants chercheurs.

Demande d'ouverture de négociations avec les organisations syndicales pour améliorer les conditions dans lesquelles les enseignants-chercheurs exercent leurs différentes missions.

Demande d'un demi-service pour les nouveaux recrutés ainsi que d'une amélioration des conditions de travail, des grilles de rémunération et des salaires. Réorientation des moyens budgétaires à cet effet dès le budget 2009. (*Vote à l'unanimité*)

3) Suppression de 900 postes dans l'enseignement supérieur

Maintien des 900 postes.

Mise en place d'un plan de recrutement de titulaires.

Refus des 6 suppressions de postes imposées en 2009 à l'U.J.M. et dénonciation du développement croissant de la précarité à l'intérieur de l'U.J.M.

Alignement du taux d'encadrement et du ratio budgétaire des universités sur des classes préparatoires et grandes écoles. (*Vote à l'unanimité*)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS DES UFR ALL & SHS

VENDREDI 30 JANVIER - 9H - E0-1 (salle à confirmer)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS DU SITE MÉTARE ET DE L'IUT

VENDREDI 30 JANVIER - 12 H

Départ du cortège U.J.M. pour rejoindre la manifestation interprofessionnelle du 29 : 9 H devant "bus rouge" rue Tréfilerie